



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Besançon, le 1<sup>er</sup> décembre 2020

### **LABEL BAS CARBONE : deux premiers projets forestiers labellisés en Bourgogne-Franche-Comté**

Créé par l'État, Le label bas carbone est un outil national de certification carbone, au service de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC). Il vise notamment à promouvoir la mise en place d'actions concrètes et volontaires (c'est-à-dire au-delà de toute obligation réglementaire) permettant de réduire l'empreinte carbone d'une activité et/ou d'un territoire. Il permet également d'orienter des fonds privés vers des projets vertueux.

Deux projets de Bourgogne-Franche-Comté ont été proposés à ce label l'été dernier, afin de reboiser des forêts qui avaient été décimées par l'épidémie de scolytes touchant les épicéas de nos territoires. Ces deux projets viennent d'être labellisés par l'État et marquent ainsi une avancée significative en faveur de la gestion durable des forêts, tout en articulant les enjeux d'emploi local, d'économie et d'écologie :

- Situés en forêts de Champlost dans l'Yonne (23 hectares) et d'Amont-et-Effreney en Haute-Saône (10 hectares sur le plateau des Mille-Etangs), ils permettront une reconstitution de boisement multi-essence.
- Les propriétaires forestiers engagés dans ces projets sur 30 ans ont bénéficié d'un accompagnement du centre national de la propriété forestière (CNPF) et de ses équipes de Bourgogne-Franche-Comté (CRPF).
- La marque DIM (Hanes France), implantée à Autun et attentive à son empreinte carbone, a volontairement décidé de soutenir financièrement ces deux projets dont l'État certifie la qualité grâce au label.

Ces deux premiers projets labellisés de Bourgogne-Franche-Comté comptent parmi les 10 plus ambitieux en France à ce jour. Au total, environ 7 800 tonnes de CO2 seront ainsi stockées dans les forêts de notre région, ce qui représente près de 20 % des réductions d'émissions actuellement labellisées par reboisement.

**Odile Roque Bedeaux**  
pôle communication  
Direction régionale de l'Environnement, de  
l'Aménagement et du Logement  
Tél : 03 81 21 67 18  
Mél : [odile.roque@developpement-durable.gouv.fr](mailto:odile.roque@developpement-durable.gouv.fr)  
17E rue Alain Savary CS 31269  
25005 BESANCON cedex  
[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)

**Olivier Chappaz**  
Chef du SeRFOB  
Direction régionale de l'alimentation, de  
l'agriculture et de la forêt  
Tél : 03 81 47 75 22  
Mél : [olivier.chappaz@agriculture.gouv.fr](mailto:olivier.chappaz@agriculture.gouv.fr)  
4 bis, rue Hoche – BP 87865  
21078 DIJON Cedex  
[www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/](http://www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/)

[www.prefectures-regions.gouv.fr/  
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

@Prefet21\_BFC



@Prefet21.BFC



Le reboisement de forêts pour faire notamment face aux dépeuplements liés à la problématique des scolytes ou au réchauffement climatique est une priorité de l'Etat. Le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation prévoit ainsi une enveloppe nationale de 150 millions d'euros dans le cadre du plan de relance afin de contribuer au repeuplement.

La France s'est engagée dans l'accord de Paris à limiter le réchauffement climatique à 2 degrés d'ici 2100. La gestion durable de nos forêts est un axe fort pour arriver à capter une partie de nos émissions de CO2 et donc réduire l'élévation de la température.

Pour plus d'informations sur le label bas carbone : [www.ecologie.gouv.fr/label-bas-carbone](http://www.ecologie.gouv.fr/label-bas-carbone)



**Odile Roque Bedeaux**  
pôle communication  
Direction régionale de l'Environnement, de  
l'Aménagement et du Logement  
Tél : 03 81 21 67 18  
Mél : [odile.roque@developpement-durable.gouv.fr](mailto:odile.roque@developpement-durable.gouv.fr)  
17E rue Alain Savary CS 31269  
25005 BESANCON cedex  
[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)

**Olivier Chappaz**  
Chef du SeRFOB  
Direction régionale de l'alimentation, de  
l'agriculture et de la forêt  
Tél : 03 81 47 75 22  
Mél : [olivier.chappaz@agriculture.gouv.fr](mailto:olivier.chappaz@agriculture.gouv.fr)  
4 bis, rue Hoche – BP 87865  
21078 DIJON Cedex  
[www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/](http://www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/)

[www.prefectures-regions.gouv.fr/  
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

@Prefet21\_BFC